

Déclaration CGT au CSEE SID du 18.09.24 à LOMME

La délégation CGT alerte :

Lors de leur rencontre avec les personnels des CSP, les représentants de notre organisation syndicale ont été interpellés sur les conditions de travail au sein de ces services.

Malgré les alertes déjà faites à la direction, force est de constater que la situation s'est encore dégradée.

- Le manque d'effectif est flagrant, les départs ne sont pas remplacés sauf à faire appel à des contrats précaires (CDD et TT) qu'il faut former sur son temps de travail.
- Les journées des salarié- es ne sont pas assez longues pour accomplir leurs tâches. Par conscience professionnelle, certain- es indiquent travailler au-delà de leurs horaires mais ces heures ne sont ni tracées ni valorisées. Ils-elles le font pour que chacun -e d'entre nous soit payé- e en temps et en heure.
Il y a aussi l'absence de manager dans les services depuis au moins 1 an.
Des problèmes de communication entre le management et les équipes.
- Concernant les outils, SIRH et FINA devaient leur faciliter la tâche, or ce n'est encore pas le cas, ce qui continue de générer des pertes de temps et du stress supplémentaires.
- A cela peut s'ajouter un management qui génère de la crainte, des tensions, des conflits, une perte de confiance et de motivation. En clair, un mal-être permanent pour la plupart de nos collègues qui n'osent pas rédiger de fiches RPS, craignant des représailles.

La délégation CGT s'inquiète et reste vigilante sur ces situations. Elle demande instamment à la direction qu'elle prenne des mesures immédiates et concrètes – conformément aux articles L4121-1 et L4121- 2 spécifiant les obligations de l'employeur pour préserver la santé mentale et physique des salarié- es.

Elle demande également qu'un point spécifique soit inscrit dans la Commission santé sécurité conditions de travail du CSEE SIEGE.